

ASSOCIATION AUTONOME DE CAMIONNAGE GLOBE EXPRESS
Société par actions simplifiée au capital de 5 333 000 euros
Siège social : 5, rue de la Marne, 77400 SAINT-THIBAULT-DES-VIGNES
342 706 421 RCS MEAUX

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 30 JUIN 2026

Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 1 236 363,22 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 236 363,22 euros
A la réserve légale	61 818,16 euros

Le solde de	1 174 545,06 euros

A porter en totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 2 562 109,49 euros.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Monsieur Selim KILIC

Selim KILIC

SAS AAC GLOBE EXPRESS

Selim HUC

Gualter Francisco FERNANDES

SAS AAC GLOBE EXPRESS

5 RUE DE LA MARNE

77400 SAINT-THIBAUT-DES-VIGNES

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Certifié conforme à l'original

Selim HUC

Gualter Francisco FERNANDES

Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Règlement ANC 2022-06					
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	Immobilisations incorporelles				
	Frais de développement	967 414,81	967 414,82	(0,01)	19 536,09
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	338 877,38	337 277,93	1 599,45	3 541,45
	Fonds commercial	703 767,92		703 767,92	703 767,92
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains	83 000,00		83 000,00	83 000,00
	Constructions	747 000,00	185 278,65	561 721,35	596 076,27
	Installations tech.,mat. et outillage indus.	784 723,32	631 222,22	153 501,10	145 361,30
	Autres immobilisations corporelles	3 923 817,72	3 264 093,42	659 724,30	815 074,61
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	Immobilisations financières (1)				
	Participations	4 419 741,08	1 206 061,00	3 213 680,08	703 410,08
	Créances rattachées à des participations	2 602 573,65		2 602 573,65	1 865 338,51
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	1 756 445,18		1 756 445,18	2 017 183,94
	Autres immobilisations financières	1 174 084,93		1 174 084,93	1 262 257,65
Total de l'actif immobilisé (III)		17 501 445,99	6 591 348,04	10 910 097,95	8 214 547,82
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	21 643 353,20	1 195 683,05	20 447 670,15	20 738 928,31
	Autres créances	5 448 962,62	27 336,08	5 421 626,54	5 109 926,06
	Charges constatées d'avance	99 607,79		99 607,79	81 923,13
	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
COMPTES DE REGULARISATION	Actions propres				
	Autres titres				
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	4 506 394,31		4 506 394,31	4 924 192,09
	Total de l'actif circulant (IV)	31 698 317,92	1 223 019,13	30 475 298,79	30 854 969,59
	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecart de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	49 199 763,91	7 814 367,17	41 385 396,74	39 069 517,41
	(1) dont immobilisations financières à moins d'un an			1 089 769,79	475 474,87
	(2) dont créances à moins d'un an			25 842 134,25	24 938 129,15

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital (dont versé 5 333 000,00)	5 333 000,00	5 333 000,00
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...	133 636,78	133 636,78
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves :		
	Réserve légale	207 640,58	159 990,00
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	1 387 564,43	482 203,46
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 236 363,22	953 011,55
	Subventions d'investissement	14 817,00	3 075,00
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres (I)	8 313 022,01	7 064 916,79
Autres fonds propres	Fonds non remboursables		
	Avances conditionnées		
	Droits du concédant		
	Total des autres fonds propres (II)		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	256 252,30	285 435,28
	Total des provisions (III)	256 252,30	285 435,28
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	3 271 025,63	2 910 898,65
	Emprunts et dettes financières divers (2)	602 380,38	277 244,38
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 137 445,95	18 345 636,16
	Dettes fiscales et sociales	8 486 530,22	8 333 759,52
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	318 740,25	1 851 626,63
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes ⁽¹⁾ (IV)	32 816 122,43	31 719 165,34
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)		
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I à V)	41 385 396,74	39 069 517,41
(1)	Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	30 063 753,65	30 292 788,98
(2)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

Règlement ANC 2022-06			31/12/2025	31/12/2024	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue	97 220 311,50		97 220 311,50	89 791 354,42
	Montant net du chiffre d'affaires	97 220 311,50		97 220 311,50	89 791 354,42
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions			16 113,34	6 714,40
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			411 879,10	961 216,47
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			153 583,33	
	Autres produits			272 223,07	5 890 592,62
	Total des produits d'exploitation (I)			98 074 110,34	96 649 877,91
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stocks				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stocks			3 149 602,27	2 668 499,35
	Autres achats et charges externes (1)			73 660 039,85	66 584 559,07
	Impôts, taxes et versements assimilés			988 345,19	1 119 694,71
	Salaires Cotisations sociales			12 752 440,51 4 139 559,02	12 848 238,48 4 047 543,66
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations : Sur immobilisations : dotations aux amortissements Sur immobilisations : dotations aux dépréciations Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			530 788,71 338 375,76	771 402,49 418 316,94
	Dotations aux provisions			70 000,00	91 303,53
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			92 062,87	
	Autres charges			478 665,85	6 740 845,33
	Total des charges d'exploitation (II)			96 199 880,03	95 290 403,56
	1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			1 874 230,31	1 359 474,35
	(1) Y compris : - Redevances de crédit-bail mobilier - Redevances de crédit-bail immobilier			283 152,51	178 804,39

Compte de Résultat 2/2

		Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			1 874 230,31	1 359 474,35
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée (III) Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)			248 679,00
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)	26 481,88		44 004,59
	Autres intérêts et produits assimilés (2)	83 057,55		18 829,31
	Reprises sur dépréciations et provisions	17 817,42		
	Différences positives de change			
	Produits des cessions d'immobilisations financières			
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie			
Total des produits financiers (V)			127 356,85	311 512,90
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
	Intérêts et charges assimilées (3)	159 380,94		144 123,27
	Différences négatives de change			
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie			
Total des charges financières (VI)			159 380,94	144 123,27
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)			(32 024,09)	167 389,63
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)			1 842 206,22	1 526 863,98
	Produits exceptionnels (VII)			564 841,50
	Charges exceptionnelles (VIII)			683 924,93
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				(119 083,43)
Participation des salariés aux résultats (IX)		222 128,00		160 421,00
Impôts sur les bénéfices (X)		383 715,00		294 348,00
Total des produits (I+III+V+VII)		98 201 467,19		97 526 232,31
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		96 965 103,97		96 573 220,76
BENEFICE OU PERTE			1 236 363,22	953 011,55
(2) dont produits concernant les entités liées				
(3) dont intérêts concernant les entités liées				

Faits caractéristiques

Éléments significatifs

Le montant des honoraires commissaires aux comptes facturées au cours de l'exercice s'élève à 17 341.76 € HT.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers modifiant le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Le bilan de l'exercice présente un total de **41 385 397** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **98 201 467** euros et un total **charges** de **96 965 104** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **1 236 363** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de réglementation comptable :

Les dispositions du règlement ANC précité sont applicables pour la première fois aux comptes sociaux de l'exercice couvrant la période du **01/01/2025** au **31/12/2025**.

Ce changement de réglementation se traduit par :

- une nouvelle définition du résultat exceptionnel,
- la suppression de la technique de transfert de charges,
- la modification du plan de comptes et l'introduction d'une nouvelle nomenclature,
- de nouveaux modèles d'états financiers.

Au cours de l'exercice, le plan comptable de l'entreprise a été modifié afin de refléter les évolutions réglementaires et les besoins spécifiques de gestion avec la nouvelle définition du résultat exceptionnel et la suppression des comptes de transferts de charges.

Les modifications suivantes ont notamment été apportées :

Anciens comptes	Nouveaux comptes	Montants comptabilisés
6712.. Pénalités, amendes fiscales et pénales	6582.. Pénalités, amendes fiscales et pénales	53 850.93
675... Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	657... Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	92 062.87
775... Produits de cession d'éléments d'actif	757... Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	153 583.33
777... Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	747... Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	3 581.00
791... Transferts de charges d'exploitation	649... Remboursement Indemnité Prévoyance	19 665.87
791... Transferts de charges d'exploitation (TIPCE)	602 210 Carburants	45 796.00
791... Transferts de charges d'exploitation (remboursements d'assurances)	7587.. Indemnités d'assurance	NEANT

Règles et Méthodes Comptables

Les états financiers sont présentés conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans le Règlement. Les modifications suivantes ont notamment été apportées :

- Regroupement des charges et produits exceptionnels, qui étaient présentés sur plusieurs lignes en 2024 sur les deux lignes « Produits exceptionnels » et « Charges exceptionnelles »
- Reclassements entre des lignes du bilan ou du compte de résultat. Par exemple :
 - Dans la colonne comparative 2024 du bilan 2025, les immobilisations en cours sont désormais regroupées avec les avances et acomptes, aussi bien pour ce qui concerne les immobilisations incorporelles que corporelles ;
 - Dans la colonne comparative 2024 du bilan 2025, la ligne « Charges constatées d'avance » est désormais parmi les éléments constituant la rubrique des « Créances ».
- Reclassements liés à la suppression de la technique des transferts de charges en application de la disposition spécifique prévue par le règlement sur ce sujet. Ainsi, les transferts de charges constatés dans le compte de résultat 2024 seront présentés dans la colonne comparative 2024 dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions », rattaché au résultat d'exploitation.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 03 à 05 ans
- * Construction : 10 à 25 ans
- * Installations techniques : 05 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 05 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 05 à 10 ans
- * Matériel de transport : 03 à 05 ans
- * Matériel de bureau : 03 à 10 ans
- * Matériel informatique : 03 à 05 ans
- * Mobilier : 05 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Règles et Méthodes Comptables

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondant à leur nature.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 1 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 2019-2021)
- Méthode de calcul retenue est la méthode : ANC 2021

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions, créations, apport, et virements de poste à poste	Virements de poste à poste	Cessions ou mise hors srvice	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement	967 414,81					967 414,81
	Autres immobilisations incorporelles	1 042 645,30					1 042 645,30
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 010 060,11					2 010 060,11
CORPORELLES	Terrains	83 000,00					83 000,00
	Constructions sur sol propre	747 000,00					747 000,00
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	687 313,32		97 410,00			784 723,32
	Instal., agencement, aménagement divers	1 796 060,73		86 729,07			1 882 789,80
	Matériel de transport	1 944 909,04		218 533,00		403 778,80	1 759 663,24
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	264 228,70		17 135,98			281 364,68
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 522 511,79		419 808,05		403 778,80	5 538 541,04	
FINANCIERES	Participations	1 909 471,08		2 510 270,00			4 419 741,08
	Créances rattachées à des participations	1 865 338,51		903 988,14		166 753,00	2 602 573,65
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	3 297 259,01		245 913,29		612 642,19	2 930 530,11
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	7 072 068,60		3 660 171,43		779 395,19	9 952 844,84
TOTAL		14 604 640,50		4 079 979,48		1 183 173,99	17 501 445,99

Annexe libre

IMMOBILISATIONS CORPORELLES
Composants

	Valeur Brute	Utilisation ou Taux d'amortissement - mode
Acq DB TRANSPORT - Gros œuvre	210 000	25 ans - Linéaire
Acq DB TRANSPORT - façade et couverture	52 500	20 ans - Linéaire
Acq DB TRANSPORT - Inst. Générale technique	35 000	10 ans - Linéaire
Acq DB TRANSPORT - Agencements	17 500	10 ans - Linéaire
Acq ALLIANCE IMMOBILIERE - Gros œuvre	288 000	30 ans - Linéaire
Acq ALLAINCE IMMOBILIERE - façade et couverture	72 000	25 ans - Linéaire
Acq ALLIANCE IMMOBILIERE - Inst. Générale technique	48 000	15 ans - Liénaire
Acq ALLAINCE IMMOBILIERE - Agencements	24 000	10 ans - Linéaire
TOTAL	747 000	

Amortissements

Règlement ANC 2022-06		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025	
				Dotations	Diminutions			
INCORPORELLES	Frais d'établissement							
	Frais de développement			947 878,72	39 072,10	19 536,00	967 414,82	
	Fonds commercial							
	Autres immobilisations incorporelles			335 335,93	1 942,00		337 277,93	
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			1 283 214,65	41 014,10	19 536,00	1 304 692,75	
CORPORELLES	Terrains							
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement			150 923,73	34 354,92		185 278,65	
	Instal technique, matériel outillage industriels			541 952,02	89 270,20		631 222,22	
	Autres Instal., agencement, aménagement divers			1 387 569,33	194 934,38		1 582 503,71	
	Matériel de transport			1 550 050,78	181 680,14	311 715,93	1 420 014,99	
	Matériel de bureau, mobilier			252 503,75	9 070,97		261 574,72	
	Emballages récupérables et divers							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			3 882 999,61	509 310,61	311 715,93	4 080 594,29	
TOTAL				5 166 214,26	550 324,71	331 251,93	5 385 287,04	
		Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
		Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
		Diff érentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Diff érentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement								
Fonds commercial								
Autres immobilisations incorporelles								
TOTAL IMMOB INCORPORELLES								
Terrains								
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.								
Instal. technique matériel outillage industriels								
Instal générales Agenct aménagt divers								
Matériel de transport								
Matériel de bureau, informatique, mobilier								
Emballages récupérables, divers								
TOTAL IMMOB CORPORELLES								
Frais d'acquisition de titres de participation								
TOTAL								
TOTAL GENERAL NON VENTILE								

Dépréciations

Règlement ANC 2022-06		Dépréciations début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Dépréciations au 31/12/2025
			Dotations	Reprises	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
Imm. corp. en cours, avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
FINANCIERES	Participations	1 206 061,00			1 206 061,00
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	17 817,42		17 817,42	
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 223 878,42		17 817,42	1 206 061,00
STOCKS ET EN-COURS	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	TOTAL STOCKS ET EN-COURS				
CREANCES	Créances clients et comptes rattachés	1 197 339,49	311 039,68	312 696,12	1 195 683,05
	Autres créances		27 336,08		27 336,08
	TOTAL CREANCES	1 197 339,49	338 375,76	312 696,12	1 223 019,13
AUTRE ACTIF	Valeurs mobilières de placement Actions propres				
	Valeurs mobilières de placement Autres titres				
	Autre actif circulant				
	TOTAL VMP ET AUTRE ACTIF CIRCULANT				
TOTAL		2 421 217,91	338 375,76	330 513,54	2 429 080,13

Provisions

Règlement ANC 2022-06		Début exercice	Augmentations	Diminutions		31/12/2025
				Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges					
	Pour garanties données aux clients					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	PROVISIONS POUR RISQUES					
	Pour pensions et obligations similaires					
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations					
	Pour gros entretien et grandes révisions					
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
	Autres	285 435,28	70 000,00	99 182,98		256 252,30
PROVISIONS POUR CHARGES	285 435,28	70 000,00	99 182,98		256 252,30	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	285 435,28	70 000,00	99 182,98		256 252,30	

Créances

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	2 602 573,65	782 122,65	1 820 451,00
	Prêts	1 756 445,18	307 647,14	1 448 798,04
	Autres immobilisations financières	1 174 084,93		1 174 084,93
	Clients douteux ou litigieux	2 439 559,15		2 439 559,15
	Autres créances clients	19 203 794,05	19 203 794,05	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	8 264,28	8 264,28	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	606,88	606,88	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	3 299 300,07	3 299 300,07	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	29 032,24	29 032,24	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	2 111 759,15	2 111 759,15	
	Charges constatées d'avances	99 607,79	99 607,79	
	TOTAL DES CREANCES	32 725 027,37	25 842 134,25	6 882 893,12
Prêts accordés en cours d'exercice		46 776,57		
Remboursements obtenus en cours d'exercice		324 332,87		
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

Dettes

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	39 580,62	39 580,62		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	3 231 445,01	1 080 986,72	1 419 716,06	730 742,23
	Emprunts et dettes financières divers	601 910,49			601 910,49
	Fournisseurs et comptes rattachés	20 137 445,95	20 137 445,95		
	Personnel et comptes rattachés	2 215 960,17	2 215 960,17		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 487 596,48	1 487 596,48		
	Impôts sur les bénéfices	109 178,56	109 178,56		
	Taxes sur la valeur ajoutée	4 093 806,01	4 093 806,01		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	579 989,00	579 989,00		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	469,89	469,89		
	Autres dettes	318 740,25	318 740,25		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		32 816 122,43	30 063 753,65	1 419 716,06	1 332 652,72
Emprunts souscrits en cours d'exercice		2 571 070,00			
Emprunts remboursés en cours d'exercice		1 727 388,81			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		469,89			

Annexe libre

Dépréciation des actifs

Dépréciation des immobilisations financières :

	Montant	Valeur Retenue	Jusitification
TITRES VAQUIER	1 206 061	-	PROV DEPRECIATION TITRES - LJ
		-	
TOTAL	1 206 061	-	

L'entreprise a apprécié à la date de cloture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Filiale VAQUIER :

La société a été dépréciée sur les exercices précédents à hauteur de 100% de la valeur des titres VAQUIER à l'actif. La société VAQUIER est en cours de liquidation judiciaire, aucun chiffre ne nous a été communiqué depuis l'exercice clos au 31 décembre 2016. Une provision pour dépréciation des titres VAQUIER a été constatée d'un montant de 1 206 061 euros au cours des exercices précédents.

Dépréciation des créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable et la chance de recouvrement est faible, compte tenu en particulier de leur antériorité.

Les créances douteuses sont ainsi dépréciées.

L'application de ce principe a conduit à constater dans les compte de l'exercice clos au 31/12/2025, une dotation pour dépréciation des comptes clients de 310 k€.

En contrepartie, une reprise sur dépréciation des comptes clients de 312 K€ a été constatée au titre des créances antérieurs.

Créances clients et dettes fournisseurs

La saisonnalité importante du chiffre d'affaires impacte l'analyse de l'encours au 31/12/2025. En effet, le chiffre d'affaires de novembre et décembre représente 19% de la totalité de l'année alors qu'une activité linéaire amènerait à un chiffre d'affaires de 16.67 %. De ce fait, le délai client est mécaniquement augmenté de au 31/12/2025.

Emprunts

La société a contracté le 06/06/2019 un emprunt auprès du Crédit Agricole Champagne Bourgogne pour un montant de 365 000 € sur une durée de 84 mois. Il reste à la fin de l'exercice un capital restant dû de **54 7651 €**.

La société a contracté le 22/10/2019 un emprunt auprès du Crédit Agricole Champagne Bourgogne pour un montant de 350 000 € sur une durée de 84 mois. Il reste à la fin de l'exercice un capital restant dû de **69 560 €**.

La société a contracté le 24/04/2024 un emprunt auprès du Crédit Industriel et Commercial pour un montant de 80 003 € sur une durée de 36 mois. Il reste à la fin de l'exercice un capital restant dû de **36 861 €**.

La société a contracté le 18/12/2025 un emprunt auprès de la Caisse d'Epargne pour un montant de 1 000 000€ sur une durée de 84 mois. Il reste à la fin de l'exercice un capital restant dû de **1 000 000€**.

La société a contracté le 26/05/2020 un emprunt auprès du Crédit Industriel et Commercial pour un montant de 7 000 000 € sur une durée de 72 mois. Il reste à la fin de l'exercice un capital restant dû de **711 073 €**.

Annexe libre

La société a contracté le 16/06/2021 un emprunt auprès de la Caisse d'épargne pour un montant de 228 000 € sur une durée de 60 mois. Il reste à la fin de l'exercice un capital restant dû de **26 600 €**

La société a contracté le 19/09/2024 un emprunt auprès du Crédit Industriel et Commercial pour un montant de 13 600 € sur une durée de 24 mois. Il reste à la fin de l'exercice un capital restant dû de **5 232 €**.

La société a contracté le 18/12/2025 un emprunt auprès de la BPI pour un montant de 1 000 000 € sur une durée de 20 trimestres. Il reste à la fin de l'exercice un capital restant dû de **1 000 000 €**.

La société a contracté le 24/10/2022 un emprunt auprès du Crédit Industriel et Commercial pour un montant de 480 000 € sur une durée de 84 mois. Il reste à la fin de l'exercice un capital restant dû de **273 010 €**

La société a contracté le 04/02/2025 un emprunt auprès du Crédit Industriel et Commercial pour un montant de 19 070 € sur une durée de 36 mois. Il reste à la fin de l'exercice un capital restant dû de **13 439€**

La société a contracté le 10/04/2025 un emprunt auprès du Crédit Industriel et Commercial pour un montant de 52 000 € sur une durée de 36 mois. Il reste à la fin de l'exercice un capital restant dû de **40 904 €**

La société a contracté le 22/12/2025 un prêt crédit-vendeur pour un montant de 500 000 € sur une durée de 1 échéance au terme des remboursements des emprunts contractés auprès de la Caisse d'épargne et de la BPI pour respectivement de 1 000 000 € chacun, soit soit en février 2033. Il reste à la fin de l'exercice un capital restant dû de **500 000 €**

Frais d'établissement

	31/12/2025	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution			
Frais de premier établissement			
Frais d'augmentation de capital			
TOTAL			

Frais de recherche et de développement

Les frais de développement d'un nouveau marché sur une nouvelle activité engagé en 2021 ont fait'objet d'une immobilisation via un compte de production immobilise pour un montant de 586 074 €. Ces frais font l'objet d'un amortissement sur la durée du nouveau marché soit 36 mois à compter du démarrage de l'activité courant février 2022. A la date de la cloture de l'exerice, les frais de développement sont totalement amortis.

Fonds Commercial

	31/12/2025	Observations
Achetés avec protection juridique Éléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	703 768,00	
TOTAL	703 768,00	

Produits à recevoir

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		3 029 117
Autres immobilisations financières		127 695
Interets courus sur prets	127 695	
Autres créances clients		2 180 196
Clients prod.non enc.fact	2 180 196	
Autres créances		721 226
Fournisseurs avoir a recevoir	672 881	
Etat produits a recevoir	29 032	
Interets a recevoir	5 554	
Remboursement assurance	13 759	

Charges à payer

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Charges à payer		7 297 644
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		39 581
Banque - agios a payer	39 581	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		4 872 736
Fournisseurs factures non parv - fg	289 076	
Fournisseurs factures non parv mensuelles	4 583 659	
Dettes fiscales et sociales		2 249 472
Personnel congés payés	1 036 747	
Personnel - autres charges a p	44 240	
Charges sociales sur congés a	335 489	
Formation continue a payer	59 896	
1% construction a payer	53 870	
Taxe apprentissage a payer	111 672	
Autres charges sociales a paye	87 569	
Etat charges a payer	519 989	
Autres dettes		135 856
Clients avoirs a etabli	60 344	
Clients - rrr a accorder	75 512	

Variations des Capitaux Propres

Règlement ANC 2022-06	Capitaux propres		Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres	
	clôture	31/12/2024				clôture	31/12/2025
Capital social		5 333 000,00					5 333 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		133 636,78					133 636,78
Ecart de réévaluation							
Réserve légale		159 990,00	47 650,58				207 640,58
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves		482 203,46	905 360,97				1 387 564,43
Report à nouveau							
Résultat de l'exercice		953 011,55	(953 011,55)		1 236 363,22		1 236 363,22
Subventions d'investissement		3 075,00			11 742,00		14 817,00
Provisions réglementées							
TOTAL		7 064 916,79			1 248 105,22		8 313 022,01

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués

¹dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 7 064 916,79

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 7 064 916,79

²Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 1 248 105,22

Capital social

		31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		5 333,00	1 000,0000	5 333 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		5 333,00	1 000,0000	5 333 000,00

Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export	Total
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de travaux			
Production vendue de services	97 220 311,50		97 220 311,50
TOTAL	97 220 311,50		97 220 311,50

Engagements de crédit-bail

	Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2025
Valeur à la signature du contrat				1 646 759,85	1 646 759,85
Coût d'entrée de l'actif					
Dot. aux amortissements théoriques					
De l'exercice					
Cumulées					
TOTAL					
Valeur nette					
Redevances payées					
De l'exercice				231 917,44	231 917,44
Cumulées				263 379,06	263 379,06
TOTAL				495 296,50	495 296,50
Redevances restant à payer					
à 1 an au plus				298 014,12	298 014,12
entre 1 et 5 ans				738 328,87	738 328,87
à plus de 5 ans					
TOTAL				1 036 342,99	1 036 342,99
Prix d'achat résiduel					
à 1 an au plus				6 552,00	6 552,00
entre 1 et 5 ans				92 910,14	92 910,14
à plus de 5 ans					
TOTAL				99 462,14	99 462,14

Engagements financiers

	31/12/2025	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail Engagements de crédit-bail		1 135 805,13	
		1 135 805,13	
Engagements en pensions, retraite et assimilés Cf. état Engagements financiers - Engagements en pensions, retraite et assimilés		274 666,00	
		274 666,00	
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		1 410 471,13	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

Répartition des effectifs par catégorie

		31/12/2025	Effectif moyen employé pendant l'exercice
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Ouvriers		310,00
	Employés, techniciens, agents de maîtrise		46,00
	Cadres et ingénieurs		31,00
	Autres catégories		46,00
	TOTAL		433,00

Filiales et participations

A. Filiales (plus de 50%)
B. Participations (10 à 50%)

31/12/2025

	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté
			Brute	Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
SAS GLOBE LAST MILE	(8 528,80)	100,00	1 000,00	1 000,00	
SAS CHRONO GREEN	137 369,00	100,00	2 500 000,00	2 500 000,00	
SAS @ GLOBE EXPRESS 2 DIS	140 288,15	99,00	19 800,00	19 800,00	
SACA VAQUIER		56,97	1 206 061,00		
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales					
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
SARL COURSES TRAVEL SERVICES	2 229 350,04	50,00	71 403,08	71 403,08	
SCI NORMANDIE VAL	(11 202,40)	50,00	200,00	200,00	80 000,00
SAS A2DIS	1 151 596,00	47,50	47 500,00	47 500,00	
SAS PRORATIS INTERIM	442 114,00	40,00	40 000,00	40 000,00	102 000,00
SAS MOUV & LOG	46 270,00	34,75	13 900,00	13 900,00	
SAS PN2	1 000,00	27,00	270,00	270,00	662 568,14
SCI ALLIANCE VATRY	147 575,92	25,00	250,00	250,00	492 701,00
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)					
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale	Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
SAS GLOBE LAST MILE			(3 616,80)		Sans activite
SAS CHRONO GREEN		1 817 618,00	50 380,00		
SAS @ GLOBE EXPRESS 2 DIS		2 174 204,43	(49 160,15)		LJ depuis 2016
SACA VAQUIER					
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales					
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
SARL COURSES TRAVEL SERVICES		7 254 082,96	122 651,43		
SCI NORMANDIE VAL		43 698,50	14 703,01		
SAS A2DIS		3 904 726,00	130 705,00		
SAS PRORATIS INTERIM		4 921 070,00	120 352,00		
SAS MOUV & LOG		4 086 809,00	(48 228,00)		
SAS PN2					
SCI ALLIANCE VATRY		227 623,78	11 972,04		Cloture s/2026
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)					

Filiales et participations

2/2

A. Filiales (plus de 50%)
B. Participations (10 à 50%)

	31/12/2025	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté
				Brute	Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale						
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1						
A. Total des filiales		269 128,35	355,97	3 726 861,00	2 520 800,00	
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation						
SAS EPOPEE			25,00	25,00	25,00	193 350,00
SAS LINDBERGH FRANCE SAS		779 847,00	19,00	506 512,00	506 512,00	17 554,51
SCI CESSON SEVIGNE		(50 123,00)	16,00	160,00	160,00	
SCI BRUGES V3		79 192,35	16,00	160,00	160,00	385 000,00
SASU GC LATOUR AUTO		(619 682,72)	10,00	2 500,00	2 500,00	387 000,00
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1						
B. Total des participations		4 195 937,19	360,25	682 880,08	682 880,08	2 320 173,65
C. Total des filiales et des participations (A + B)		4 465 065,54	716,22	4 409 741,08	3 203 680,08	2 320 173,65
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale		Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1						
A. Total des filiales			3 991 822,43	(2 396,95)		
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation						
SAS EPOPEE			6 003,00	80 878,00		
SAS LINDBERGH FRANCE SAS			61 695,00	7 789,00		
SCI CESSON SEVIGNE			187 862,00	32 903,63		
SCI BRUGES V3			847 657,12	(182 753,34)		
SASU GC LATOUR AUTO						
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1						
B. Total des participations			21 541 227,36	290 972,77		
C. Total des filiales et des participations (A + B)			25 533 049,79	288 575,82		

Eléments concernant les entreprises liées et les participations

	31/12/2025	Entreprises liées	Entreprises avec lesquelles la société à un lien de participation
Actif immobilisé			
Avances et acomptes sur immobilisations			
Participations			4 419 741,00
Créances rattachées à des participations			2 602 574,00
Prêts et autres immobilisations financières			
Actif circulant			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés			1 651 683,00
Autres créances			704 204,00
Capital souscrit appelé, non versé			
Dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			4 552 077,00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			4 786,00
Produits financiers			
Produits de participations			
Autres produits financiers			
Charges financières			
Charges financières			
Autres éléments			

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Règlement ANC 2025-01	Commissaire aux comptes 1				Commissaire aux comptes 2			
	31/12/2025	31/12/2024	%	%	31/12/2025	31/12/2024	%	%
Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes								
Honoraires afférents à la certification des comptes	17 341,76	14 572,00	100,00	100,00				
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité (*)								
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité								
Total	17 341,76	14 572,00	100,00	100,00				

(*) pour les missions prévues au II de l’article L.821-54 du code de commerce

Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité								
Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité (*)								

(*) pour les missions prévues au II de l’article L.821-54 du code de commerce pour les commissaires aux comptes et à l’article L.822-24 du code de commerce pour les OTI »

--	--	--	--	--	--	--	--	--

Identité de la société mère consolidant les comptes

31/12/2025

DENOMINATION SOCIALE - SIEGE SOCIAL	FORME	CAPITAL	% DETENU
AAC GLOBE EXPRESS 5 RUE DE LA MARBE 77400 SAINT THIBAULT DES VIGNES	SARL	5 333 000,00	

La société AAC GLOBE EXPRESS est exemptée de produire des comptes consolidés.

En effet, suivant l'article L 233-17-1 du Code du commerce, une société est exemptée de l'obligation d'établir et de publier des comptes consolidés lorsque toutes les entreprises qu'elle controle présentent, tant individuellement que collectivement, un intérêt négligeable.

Sur la base des principaux agrégats tels que Chiffre d'affaires, total du bilan, endettement financier, les filiales d'AAC GLOBE EXPRESS présentent un caractère négligeable par rapport à l'ensemble du groupe.

Lieu où des copies des états financiers peuvent être obtenues : siège.



AAC GLOBE EXPRESS

SAS au capital de 5.333.000 €
Siège social : 5 rue de la Marne, ZI de La Courtilière
77400 Saint-Thibault-des-Vignes

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31/12/2025

40 rue du Fer à Moulin
75005 Paris
SAS au capital de 120.000 €
RCS Paris 489 421 990
TVA intracommunautaire
FR68489421990

01.40.03.96.35

contact@angel-associes.com



AAC GLOBE EXPRESS

SAS au capital de 5.333.000 €
Siège social : 5 rue de la Marne, ZI de La Courtilière
77400 Saint-Thibault-des-Vignes

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **SUR LES COMPTES ANNUELS** **Exercice clos le 31/12/2025**

Mesdames et Messieurs les Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de votre société relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « *Règles et méthodes comptables* » de l'annexe des comptes annuels concernant l'application du nouveau référentiel comptable.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la note « Règles Générales » de l'annexe des comptes annuels : nous vous informons que la note « Règles Générales » de l'annexe des comptes annuels précisent les règles d'application des conventions comptables et les méthodes d'évaluation retenues. Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du Code de Commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.
Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels.
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude. Si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 15 juin 2026,

ANGEL & ASSOCIES
VIEIRA EDGAR
Commissaire aux comptes

edgar vieira

✓ Certifié par  yousign

Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Règlement ANC 2022-06					
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement	967 415	967 415		19 536
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	338 877	337 278	1 599	3 541
	Fonds commercial	703 768		703 768	703 768
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	83 000		83 000	83 000
	Constructions	747 000	185 279	561 721	596 076
	Installations tech.,mat. et outillage indus.	784 723	631 222	153 501	145 361
	Autres immobilisations corporelles	3 923 818	3 264 093	659 724	815 075
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations	4 419 741	1 206 061	3 213 680	703 410
	Créances rattachées à des participations	2 602 574		2 602 574	1 865 339
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	1 756 445		1 756 445	2 017 184
	Autres immobilisations financières	1 174 085		1 174 085	1 262 258
Total de l'actif immobilisé (III)		17 501 446	6 591 348	10 910 098	8 214 548
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	21 643 353	1 195 683	20 447 670	20 738 928
	Autres créances	5 448 963	27 336	5 421 627	5 109 926
	Charges constatées d'avance	99 608		99 608	81 923
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres				
	Instruments financ. à terme et jetons détenus Disponibilités	4 506 394		4 506 394	4 924 192
Total de l'actif circulant (IV)		31 698 318	1 223 019	30 475 299	30 854 970
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)		49 199 764	7 814 367	41 385 397	39 069 517

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an	1 089 770	475 475
(2) dont créances à moins d'un an	25 842 134	24 938 129

Bilan Passif

		31/12/2025	31/12/2024
Règlement ANC 2022-06			
Capitaux Propres	Capital (dont versé 5 333 000)	5 333 000	5 333 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	133 637	133 637
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	207 641	159 990
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	1 387 564	482 203
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 236 363	953 012
	Subventions d'investissement	14 817	3 075
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	8 313 022	7 064 917
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	256 252	285 435
	Total des provisions	256 252	285 435
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	3 271 026	2 910 899
	Emprunts et dettes financières divers (2)	602 380	277 244
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 137 446	18 345 636
	Dettes fiscales et sociales	8 486 530	8 333 760
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	318 740	1 851 627
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (1)	32 816 122	31 719 165
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	41 385 397	39 069 517
	(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	30 063 754	30 292 789
	(2) Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat

1/2

		Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue	97 220 312		97 220 312	89 791 354
	Montant net du chiffre d'affaires	97 220 312		97 220 312	89 791 354
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions			16 113	6 714
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			411 879	961 216
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			153 583	
	Autres produits			272 223	5 890 593
Total des produits d'exploitation				98 074 110	96 649 878
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements			3 149 602	2 668 499
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			73 660 040	66 584 559
	Impôts, taxes et versements assimilés			988 345	1 119 695
	Salaires			12 752 441	12 848 238
	Cotisations sociales			4 139 559	4 047 544
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			530 789	771 402
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			338 376	418 317
	Dotations aux provisions			70 000	91 304
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			92 063	
	Autres charges			478 666	6 740 845
Total des charges d'exploitation				96 199 880	95 290 404
RESULTAT D'EXPLOITATION				1 874 230	1 359 474
(1) Y compris :					
- Redevances de crédit-bail mobilier				283 153	178 804
- Redevances de crédit-bail immobilier					

Compte de Résultat

2/2

		Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION			1 874 230	1 359 474
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée			
	Perte supportée ou bénéfice transféré			
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)			248 679
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)	26 482		44 005
	Autres intérêts et produits assimilés (2)	83 058		18 829
	Reprises sur dépréciations et provisions	17 817		
	Différences positives de change			
	Produits des cessions d'immobilisations financières			
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie			
Total des produits financiers			127 357	311 513
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
	Intérêts et charges assimilées (3)	159 381		144 123
	Différences négatives de change			
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie			
Total des charges financières			159 381	144 123
RESULTAT FINANCIER			(32 024)	167 390
RESULTAT COURANT avant impôts			1 842 206	1 526 864
	Produits exceptionnels			564 842
	Charges exceptionnelles			683 925
RESULTAT EXCEPTIONNEL				(119 083)
Participation des salariés aux résultats			222 128	160 421
Impôts sur les bénéfices			383 715	294 348
Total des produits			98 201 467	97 526 232
Total des charges			96 965 104	96 573 221
BENEFICE OU PERTE			1 236 363	953 012
(2) dont produits concernant les entités liées				
(3) dont intérêts concernant les entités liées				

Faits caractéristiques

Éléments significatifs

Le montant des honoraires commissaires aux comptes facturées au cours de l'exercice s'élève à 17 341.76 € HT.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers modifiant le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Le bilan de l'exercice présente un total de **41 385 397** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **98 201 467** euros et un total **charges** de **96 965 104** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **1 236 363** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de réglementation comptable :

Les dispositions du règlement ANC précité sont applicables pour la première fois aux comptes sociaux de l'exercice couvrant la période du **01/01/2025** au **31/12/2025**.

Ce changement de réglementation se traduit par :

- une nouvelle définition du résultat exceptionnel,
- la suppression de la technique de transfert de charges,
- la modification du plan de comptes et l'introduction d'une nouvelle nomenclature,
- de nouveaux modèles d'états financiers.

Au cours de l'exercice, le plan comptable de l'entreprise a été modifié afin de refléter les évolutions réglementaires et les besoins spécifiques de gestion avec la nouvelle définition du résultat exceptionnel et la suppression des comptes de transferts de charges.

Les modifications suivantes ont notamment été apportées :

Règles et Méthodes Comptables

Anciens comptes	Nouveaux comptes	Montants comptabilisés
6712.. Pénalités, amendes fiscales et pénales	6582.. Pénalités, amendes fiscales et pénales	53 850.93
675... Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	657... Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	92 062.87
775... Produits de cession d'éléments d'actif	757... Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	153 583.33
777... Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	747... Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	3 581.00
791... Transferts de charges d'exploitation	649... Remboursement Indemnité Prévoyance	19 665.87
791... Transferts de charges d'exploitation (TIPCE)	602 210 Carburants	45 796.00
791... Transferts de charges d'exploitation (remboursements d'assurances)	7587.. Indemnités d'assurance	NEANT

Les états financiers sont présentés conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans le Règlement. Les modifications suivantes ont notamment été apportées :

- Regroupement des charges et produits exceptionnels, qui étaient présentés sur plusieurs lignes en 2024 sur les deux lignes « Produits exceptionnels » et « Charges exceptionnelles »
- Reclassements entre des lignes du bilan ou du compte de résultat. Par exemple :
 - Dans la colonne comparative 2024 du bilan 2025, les immobilisations en cours sont désormais regroupées avec les avances et acomptes, aussi bien pour ce qui concerne les immobilisations incorporelles que corporelles ;
 - Dans la colonne comparative 2024 du bilan 2025, la ligne « Charges constatées d'avance » est désormais parmi les éléments constituant la rubrique des « Créances ».
- Reclassements liés à la suppression de la technique des transferts de charges en application de la disposition spécifique prévue par le règlement sur ce sujet. Ainsi, les transferts de charges constatés dans le compte de résultat 2024 seront présentés dans la colonne comparative 2024 dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions », rattaché au résultat d'exploitation.

Règles et Méthodes Comptables

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 03 à 05 ans
- * Construction : 10 à 25 ans
- * Installations techniques : 05 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 05 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 05 à 10 ans
- * Matériel de transport : 03 à 05 ans
- * Matériel de bureau : 03 à 10 ans
- * Matériel informatique : 03 à 05 ans
- * Mobilier : 05 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la

Règles et Méthodes Comptables

profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondant à leur nature.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 1 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 2019-2021)
- Méthode de calcul retenue est la méthode : ANC 2021

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES							
	Frais d'établissement et de développement	967 415					967 415
	Autres	1 042 645					1 042 645
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 010 060					2 010 060
CORPORELLES	Terrains	83 000					83 000
	Constructions sur sol propre	747 000					747 000
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	687 313		97 410			784 723
	Instal., agencement, aménagement divers	1 796 061		86 729			1 882 790
	Matériel de transport	1 944 909		218 533		403 779	1 759 663
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	264 229		17 136			281 365
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 522 512		419 808		403 779	5 538 541
FINANCIERES	Participations	1 909 471		2 510 270			4 419 741
	Créances rattachées à des participations	1 865 339		903 988		166 753	2 602 574
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	3 297 259		245 913		612 642	2 930 530
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	7 072 069		3 660 171		779 395	9 952 845
TOTAL		14 604 641		4 079 979		1 183 174	17 501 446

Annexe libre

IMMOBILISATIONS CORPORELLES Composants

	Valeur Brute	Utilisation ou Taux d'amortissement - mode
Acq DB TRANSPORT - Gros œuvre	210 000	25 ans - Linéaire
Acq DB TRANSPORT - façade et couverture	52 500	20 ans - Linéaire
Acq DB TRANSPORT - Inst. Générale technique	35 000	10 ans - Linéaire
Acq DB TRANSPORT - Agencements	17 500	10 ans - Linéaire
Acq ALLIANCE IMMOBILIERE - Gros œuvre	288 000	30 ans - Linéaire
Acq ALLAINCE IMMOBILIERE - façade et couverture	72 000	25 ans - Linéaire
Acq ALLIANCE IMMOBILIERE - Inst. Générale technique	48 000	15 ans - Liénaire
Acq ALLAINCE IMMOBILIERE - Agencements	24 000	10 ans - Linéaire
TOTAL	747 000	

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

Règlement ANC 2022-06		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
				Dotations	Diminutions		
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement			947 879	19 536		967 415
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles			335 336	1 942		337 278
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			1 283 215	21 478		1 304 693
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement			150 924	34 355		185 279
	Instal technique, matériel outillage industriels			541 952	89 270		631 222
	Autres Instal., agencement, aménagement divers			1 387 569	194 934		1 582 504
	Matériel de transport			1 550 051	181 680	311 716	1 420 015
	Matériel de bureau, mobilier			252 504	9 071		261 575
	Emballages récupérables et divers						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			3 883 000	509 311	311 716	4 080 594
TOTAL				5 166 214	530 789	311 716	5 385 287

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal. agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Dépréciations

Règlement ANC 2022-06

		Dépréciations début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Dépréciations au 31/12/2025
			Dotations	Reprises	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
FINANCIERES	Participations	1 206 061			1 206 061
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	17 817		17 817	
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 223 878		17 817	1 206 061
STOCKS ET EN-COURS	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	TOTAL STOCKS ET EN-COURS				
CREANCES	Créances clients et comptes rattachés	1 197 339	311 040	312 696	1 195 683
	Autres créances		27 336		27 336
	TOTAL CREANCES	1 197 339	338 376	312 696	1 223 019
AUTRE ACTIF	Valeurs mobilières de placement Actions propres				
	Valeurs mobilières de placement Autres titres				
	Autre actif circulant				
	TOTAL VMP ET AUTRE ACTIF CIRCULANT				
TOTAL		2 421 218	338 376	330 514	2 429 080

Provisions

Règlement ANC 2022-06

	Début exercice	Augmentations	Diminutions		31/12/2025
			Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	PROVISIONS POUR RISQUES				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	285 435	70 000	99 183	256 252
	PROVISIONS POUR CHARGES	285 435	70 000	99 183	256 252
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	285 435	70 000	99 183	256 252

Créances

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	2 602 574	782 123	1 820 451
	Prêts	1 756 445	307 647	1 448 798
	Autres immobilisations financières	1 174 085		1 174 085
	Clients douteux ou litigieux	2 439 559		2 439 559
	Autres créances clients	19 203 794	19 203 794	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	8 264	8 264	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	607	607	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	3 299 300	3 299 300	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	29 032	29 032	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	2 111 759	2 111 759	
	Charges constatées d'avances	99 608	99 608	
	TOTAL DES CREANCES	32 725 027	25 842 134	6 882 893
Prêts accordés en cours d'exercice		46 777		
Remboursements obtenus en cours d'exercice		324 333		
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

Dettes

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	39 581	39 581		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	3 231 445	1 080 987	1 419 716	730 742
	Emprunts et dettes financières divers	601 910			601 910
	Fournisseurs et comptes rattachés	20 137 446	20 137 446		
	Personnel et comptes rattachés	2 215 960	2 215 960		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 487 596	1 487 596		
	Impôts sur les bénéfices	109 179	109 179		
	Taxes sur la valeur ajoutée	4 093 806	4 093 806		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	579 989	579 989		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	470	470		
	Autres dettes	318 740	318 740		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		32 816 122	30 063 754	1 419 716	1 332 653
Emprunts souscrits en cours d'exercice		2 571 070			
Emprunts remboursés en cours d'exercice		1 727 389			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		470			

Annexe libre

Dépréciation des actifs

Dépréciation des immobilisations financières :

	Montant	Valeur Retenue	Jusitification
TITRES VAQUIER	1 206 061	- -	PROV DEPRECIATION TITRES - LJ
TOTAL	1 206 061	-	

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Filiale VAQUIER :

La société a été dépréciée sur les exercices précédents à hauteur de 100% de la valeur des titres VAQUIER à l'actif. La société VAQUIER est en cours de liquidation judiciaire, aucun chiffre ne nous a été communiqué depuis l'exercice clos au 31 décembre 2016. Une provision pour dépréciation des titres VAQUIER a été constatée d'un montant de 1 206 061 euros au cours des exercices précédents.

Dépréciation des créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable et la chance de recouvrement est faible, compte tenu en particulier de leur antériorité.

Les créances douteuses sont ainsi dépréciées.

L'application de ce principe a conduit à constater dans les compte de l'exercice clos au 31/12/2025, une dotation pour dépréciation des comptes clients de 310 k€.

En contrepartie, une reprise sur dépréciation des comptes clients de 312 K€ a été constatée au titre des créances antérieurs.

Créances clients et dettes fournisseurs

La saisonnalité importante du chiffre d'affaires impacte l'analyse de l'encours au 31/12/2025. En effet, le chiffre d'affaires de novembre et décembre représente 19% de la totalité de l'année alors qu'une activité linéaire amènerait à un chiffre d'affaires de 16.67 %. De ce fait, le délai client est mécaniquement augmenté de au 31/12/2025.

Annexe libre

Emprunts

La société a contracté le 06/06/2019 un emprunt auprès du Crédit Agricole Champagne Bourgogne pour un montant de 365 000 € sur une durée de 84 mois. Il reste à la fin de l'exercice un capital restant dû de **54 7651 €**.

La société a contracté le 22/10/2019 un emprunt auprès du Crédit Agricole Champagne Bourgogne pour un montant de 350 000 € sur une durée de 84 mois. Il reste à la fin de l'exercice un capital restant dû de **69 560 €**.

La société a contracté le 24/04/2024 un emprunt auprès du Crédit Industriel et Commercial pour un montant de 80 003 € sur une durée de 36 mois. Il reste à la fin de l'exercice un capital restant dû de **36 861 €**.

La société a contracté le 18/12/2025 un emprunt auprès de la Caisse d'Epargne pour un montant de 1 000 000€ sur une durée de 84 mois. Il reste à la fin de l'exercice un capital restant dû de **1 000 000€**.

La société a contracté le 26/05/2020 un emprunt auprès du Crédit Industriel et Commercial pour un montant de 7 000 000 € sur une durée de 72 mois. Il reste à la fin de l'exercice un capital restant dû de **711 073 €**.

La société a contracté le 16/06/2021 un emprunt auprès de la Caisse d'épargne pour un montant de 228 000 € sur une durée de 60 mois. Il reste à la fin de l'exercice un capital restant dû de **26 600 €**

La société a contracté le 19/09/2024 un emprunt auprès du Crédit Industriel et Commercial pour un montant de 13 600 € sur une durée de 24 mois. Il reste à la fin de l'exercice un capital restant dû de **5 232 €**.

La société a contracté le 18/12/2025 un emprunt auprès de la BPI pour un montant de 1 000 000 € sur une durée de 20 trimestres. Il reste à la fin de l'exercice un capital restant dû de **1 000 000 €**.

La société a contracté le 24/10/2022 un emprunt auprès du Crédit Industriel et Commercial pour un montant de 480 000 € sur une durée de 84 mois. Il reste à la fin de l'exercice un capital restant dû de **273 010 €**

La société a contracté le 04/02/2025 un emprunt auprès du Crédit Industriel et Commercial pour un montant de 19 070 € sur une durée de 36 mois. Il reste à la fin de l'exercice un capital restant dû de **13 439€**

La société a contracté le 10/04/2025 un emprunt auprès du Crédit Industriel et Commercial pour un montant de 52 000 € sur une durée de 36 mois. Il reste à la fin de l'exercice un capital restant dû de **40 904 €**

Annexe libre

La société a contracté le 22/12/2025 un prêt crédit-vendeur pour un montant de 500 000 € sur une durée de 1 échéance au terme des remboursements des emprunts contractés auprès de la Caisse d'épargne et de la BPI pour respectivement de 1 000 000 € chacun, soit soit en février 2033. Il reste à la fin de l'exercice un capital restant dû de **500 000 €**

Frais d'établissement

	31/12/2025	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution			
Frais de premier établissement			
Frais d'augmentation de capital			
TOTAL			

Frais de recherche et de développement

Les frais de développement d'un nouveau marché sur une nouvelle activité engagé en 2021 ont fait l'objet d'une immobilisation via un compte de production immobilise pour un montant de 586 074 €. Ces frais font l'objet d'un amortissement sur la durée du nouveau marché soit 36 mois à compter du démarrage de l'activité courant février 2022. A la date de la cloture de l'exercice, les frais de développement sont totalement amortis.

Fonds Commercial

	31/12/2025	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	703 768	
TOTAL	703 768	

Produits à recevoir

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		3 029 117
Autres immobilisations financières		127 695
Interets courus sur prêts	127 695	
Autres créances clients		2 180 196
Clients prod.non enc.fact	2 180 196	
Autres créances		721 226
Fournisseurs avoir a recevoir	672 881	
Etat produits a recevoir	29 032	
Interets a recevoir	5 554	
Remboursement assurance	13 759	

Charges à payer

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Charges à payer		7 297 644
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		39 581
Banque - agios a payer	39 581	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		4 872 736
Fournisseurs factures non parv - fg	289 076	
Fournisseurs factures non parv mensuelles	4 583 659	
Dettes fiscales et sociales		2 249 472
Personnel congés payés	1 036 747	
Personnel - autres charges a p	44 240	
Charges sociales sur congés a	335 489	
Formation continue a payer	59 896	
1% construction a payer	53 870	
Taxe apprentissage a payer	111 672	
Autres charges sociales a paye	87 569	
Etat charges a payer	519 989	
Autres dettes		135 856
Clients avoirs a établir	60 344	
Clients - rrr a accorder	75 512	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			99 608
CCA EXPLOITATION		99 608	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			99 608

Variations des Capitaux Propres

Règlement ANC 2022-06	Capitaux propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2025
Capital social	5 333 000				5 333 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	133 637				133 637
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	159 990	47 651			207 641
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	482 203	905 361			1 387 564
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	953 012	(953 012)		1 236 363	1 236 363
Subventions d'investissement	3 075			11 742	14 817
Provisions réglementées					
TOTAL	7 064 917			1 248 105	8 313 022

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués

¹dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1

7 064 917

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif

7 064 917

²Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure

1 248 105

Capital social

		31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		5 333,00	1 000,0000	5 333 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		5 333,00	1 000,0000	5 333 000,00

Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export	Total
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de travaux			
Production vendue de services	97 220 312		97 220 312
TOTAL	97 220 312		97 220 312

Engagements de crédit-bail

	Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2025
Valeur à la signature du contrat				1 646 760	1 646 760
Coût d'entrée de l'actif					
Dot. aux amortissements théoriques					
De l'exercice					
Cumulées					
TOTAL					
Valeur nette					
Redevances payées					
De l'exercice				231 917	231 917
Cumulées				263 379	263 379
TOTAL				495 297	495 297
Redevances restant à payer					
à 1 an au plus				298 014	298 014
entre 1 et 5 ans				738 329	738 329
à plus de 5 ans					
TOTAL				1 036 343	1 036 343
Prix d'achat résiduel					
à 1 an au plus				6 552	6 552
entre 1 et 5 ans				92 910	92 910
à plus de 5 ans					
TOTAL				99 462	99 462

Engagements financiers

	31/12/2025	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail Engagements de crédit-bail		1 135 805	
		1 135 805	
Engagements en pensions, retraite et assimilés Cf. état Engagements financiers - Engagements en pensions, retraite et assimilés		274 666	
		274 666	
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		1 410 471	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

Détail - Engagements en pensions, retraite et assimilés

Engagements financiers - Engagements en pensions, retraite et assimilés	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
ENGAGEMENT RETRAITE	274 666	
Totalisation	274 666	

Répartition des effectifs par catégorie

		31/12/2025	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Ouvriers		310	
	Employés, techniciens, agents de maîtrise		46	
	Cadres et ingénieurs		31	
	Autres catégories		46	
	TOTAL		433	

Filiales et participations

A. Filiales (plus de 50%)

B. Participations (10 à 50%)

B. Participations (10 à 50%)		31/12/2025	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté
					Brute	Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale							
SAS GLOBE LAST MILE			(8 529)	100,00	1 000	1 000	
SAS CHRONO GREEN			137 369	100,00	2 500 000	2 500 000	
SAS @ GLOBE EXPRESS 2 DIS			140 288	99,00	19 800	19 800	
SACA VAQUIER				56,97	1 206 061		
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1							
A. Total des filiales							
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation							
SARL COURSES TRAVEL SERVICES			2 229 350	50,00	71 403	71 403	
SCI NORMANDIE VAL			(11 202)	50,00	200	200	80 000
SAS A2DIS			1 151 596	47,50	47 500	47 500	
SAS PRORATIS INTERIM			442 114	40,00	40 000	40 000	102 000
SAS MOUV & LOG			46 270	34,75	13 900	13 900	
SAS PN2			1 000	27,00	270	270	662 568
SCI ALLIANCE VATRY			147 576	25,00	250	250	492 701
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1							
B. Total des participations							
C. Total des filiales et des participations (A + B)							
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale			Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
SAS GLOBE LAST MILE					(3 617)		Sans activite
SAS CHRONO GREEN				1 817 618	50 380		
SAS @ GLOBE EXPRESS 2 DIS				2 174 204	(49 160)		LJ depuis 2016
SACA VAQUIER							
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1							
A. Total des filiales							
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation							
SARL COURSES TRAVEL SERVICES				7 254 083	122 651		
SCI NORMANDIE VAL				43 699	14 703		
SAS A2DIS				3 904 726	130 705		
SAS PRORATIS INTERIM				4 921 070	120 352		
SAS MOUV & LOG				4 086 809	(48 228)		
SAS PN2							
SCI ALLIANCE VATRY				227 624	11 972		Cloture s/2026
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1							
B. Total des participations							
C. Total des filiales et des participations (A + B)							

Filiales et participations

A. Filiales (plus de 50%)
 B. Participations (10 à 50%)

	31/12/2025	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté
				Brute	Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale						
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1						
A. Total des filiales						
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation						
SAS EPOPEE			25,00	25	25	193 350
SAS LINDBERGH FRANCE SAS	779 847		19,00	506 512	506 512	17 555
SCI CESSON SEVIGNE	(50 123)		16,00	160	160	
SCI BRUGES V3	79 192		16,00	160	160	385 000
SASU GC LATOUR AUTO	(619 683)		10,00	2 500	2 500	387 000
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1						
B. Total des participations	189 234	86,00		509 357	509 357	982 905
C. Total des filiales et des participations (A + B)	189 234	86,00		509 357	509 357	982 905
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale		Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1						
A. Total des filiales						
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation						
SAS EPOPEE			6 003	80 878		
SAS LINDBERGH FRANCE SAS			61 695	7 789		
SCI CESSON SEVIGNE			187 862	32 904		
SCI BRUGES V3			847 657	(182 753)		
SASU GC LATOUR AUTO						
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1						
B. Total des participations			1 103 217	(61 183)		
C. Total des filiales et des participations (A + B)			1 103 217	(61 183)		

Eléments concernant les entreprises liées et les participations

	31/12/2025	Entreprises liées	Entreprises avec lesquelles la société à un lien de participation
Actif immobilisé			
Avances et acomptes sur immobilisations			
Participations			4 419 741
Créances rattachées à des participations			2 602 574
Prêts et autres immobilisations financières			
Actif circulant			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés			1 651 683
Autres créances			704 204
Capital souscrit appelé, non versé			
Dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			4 552 077
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			4 786
Produits financiers			
Produits de participations			
Autres produits financiers			
Charges financières			
Charges financières			
Autres éléments			

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Règlement ANC 2025-01

	Commissaire aux comptes 1				Commissaire aux comptes 2			
	31/12/2025	31/12/2024	%	%	31/12/2025	31/12/2024	%	%
Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes								
Honoraires afférents à la certification des comptes	17 342	14 572	100,00	100,00				
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité (*)								
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité								
Total	17 342	14 572	100,00	100,00				

(*) pour les missions prévues au II de l'article L.821-54 du code de commerce

Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité

Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité (*)								
--	--	--	--	--	--	--	--	--

(*) pour les missions prévues au II de l'article L.821-54 du code de commerce pour les commissaires aux comptes et à l'article L.822-24 du code de commerce pour les OTI »

Identité de la société mère consolidant les comptes

31/12/2025

DENOMINATION SOCIALE - SIEGE SOCIAL	FORME	CAPITAL	% DETENU
AAC GLOBE EXPRESS 5 RUE DE LA MARBE 77400 SAINT THIBAUT DES VIGNES	SARL	5 333 000	

La société AAC GLOBE EXPRESS est exemptée de produire des comptes consolidés.

En effet, suivant l'article L 233-17-1 du Code du commerce, une société est exemptée de l'obligation d'établir et de publier des comptes consolidés lorsque toutes les entreprises qu'elle contrôle présentent, tant individuellement que collectivement, un intérêt négligeable.

Sur la base des principaux agrégats tels que Chiffre d'affaires, total du bilan, endettement financier, les filiales d'AAC GLOBE EXPRESS présentent un caractère négligeable par rapport à l'ensemble du groupe.

Lieu où des copies des états financiers peuvent être obtenues : siège.